

---

 AVERTISSEMENT.
 

---

L'INSTRUCTION de la jeunesse est un des plus importans devoirs de la vie civile et de la morale, puisque c'est de là que dépend le bon ordre de l'Etat et de la religion, Julien l'Apostat, après une cruelle persécution qu'il fit à l'Eglise pour détruire la Religion et l'Empire de Jesus-Christ, ne trouva point de moyen plus propre à ce sacrilège et pernicieux dessein, que de fermer les écoles chrétiennes, et d'empêcher l'instruction de la jeunesse.

Une jeune personne qui n'est ni instruite, ni saintement élevée, livrée à son penchant naturel, commence son malheur et sa perte en contractant des inclinations vicieuses et des habitudes qu'elle portera toute sa vie, et dont elle sentira la force dans l'âge le plus avancé ; *rarement on quitte dans la vieillesse, selon la parole de l'Esprit-Saint, la route qu'on a tenue dans sa jeunesse.*

Tous avoient ce principe dans la spéculation ; mais combien peu le suivent dans la pratique ! Et voilà ce qui doit faire gémir amèrement ceux qui ont du zèle pour la Religion. L'instruction des jeunes gens est un devoir autant négligé qu'il est important et nécessaire. Les parens peu éclairés sur leurs obligations et peu touchés de leur propre salut, se mettent peu en peine que leurs enfans vivent selon la sainteté de la Religion, pourvu qu'ils les établissent selon les maximes du siècle. Ils s'appliquent à les tirer de la poussière, et les enrichir, ou à les faire vivre en sages mondains et en politiques ; se soucient peu de les sanctifier et de les faire vivre en Chrétiens, source seconde de tous les désordres qui déshonorent aujourd'hui la Religion. Abus qu'on ne peut trop déplorer, et qui a si souvent ranimé le zèle de plusieurs cé-